



République Française – Région Auvergne Rhône Alpes – Département de Haute-Loire
Commune de RETOURNAC

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL 17 Juin 2021 à 20H30

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 10 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, à La Filature, sans public, sous la présidence de Patricia GOUDARD, Maire ;

Présents : Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Daniel DI-LITTA, Jean-Pierre FILJOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Pierre ASTOR, Jean-Charles BOUCHET

Absents excusés représentés : Thierry BENEVENT par Patricia GOUDARD, Raoul GANIVET par Jean-Pierre FILJOL, Marièle LIABEUH par Carole GIGANT, Maëlle JOLY par Patrice WAUTHIER, Jean-Yves AUBERT par Pierre ASTOR

Absents excusés : Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON

Absente : Evelyne GANIVET

Mme Stéphanie GRANOUILLET a été élue secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

Public : M. David LUMINIER (journaliste représentant La Tribune Le Progrès) – Mme Jacqueline GANIVET (journaliste représentant L'Eveil)

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 à l'unanimité

		4. Finances – Attribution du marché « Mise en Accessibilité MPR Bâtiment A La Filiature »
4.1 Attribution Lot 1 Maconnerie Abords – Entr. SYC DCM 2021-06-052	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité <ul style="list-style-type: none"> ♦ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 1 – Maçonnerie Abords » à l'entreprise SYC sise ZA de Lavée 43200 Yssingeaux pour un montant HT de 59 315.50 € y compris l'option « prestations pour les lots techniques » ♦ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ♦ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à l'exécution de la présente délibération 	
4.2 Attribution Lot 2 Serrurerie Menuiserie Extérieure - Sarl COURBY SERVICES DCM 2021-06-053	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité <ul style="list-style-type: none"> ♦ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 2- Serrurerie Menuiserie Extérieure » à la Sarl Menuiseries COURBY-CLOISONS SERVICES sise ZA des Plantades 43130 Retournac pour un montant HT de 14 109.00 € ♦ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ♦ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à son exécution 	
4.3 Attribution Lot 3 Plâtrerie Peinture – Entr. CETON COKELEKLI DCM 2021-06-054	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité <ul style="list-style-type: none"> ♦ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 3 – Plâtrerie Peinture » à la Sarl CETON COKELEKLI sise 2 rue de la Traversière 43700 Brives Charensac pour un montant HT de 32 333.00 € ♦ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ♦ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à son exécution 	
4.4 Attribution Lot 4 Menuiserie Intérieure – Entr. MOBILIERS Berges de la Loire DCM 2021-06-055	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité <ul style="list-style-type: none"> ♦ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 4 - Menuiserie Intérieure » à l'entreprise MOBILIERS des Berges de la Loire sise à RETOURNAC (43130) La Garnasse - pour un montant HT de 14 465.90 € ♦ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ♦ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à son exécution 	
4.5 Attribution Lot 5 Carrelage – Sarl ASTRUC DCM 2021-06-056	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité <ul style="list-style-type: none"> ♦ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 5 - Carrelage » à la Sarl ASTRUC sise 670 Rue de Farnier ZI Corsac 2 43700 Brives Charensac - pour un montant HT de 24 884.00 € ♦ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ♦ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à son exécution 	

<p>4.6 Attribution Lot 6 Ascenseur – Sarl AUVERGNE ASCENSEUR DCM 2021-06-057</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 6 - Ascenseur » à la Sarl AUVERGNE ASCENSEUR sise Avenue Blaise Pascal ZI de Bombes 43700 St Germain Laprade - pour un montant HT de 22 800.00 € ◆ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ◆ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à son exécution
<p>4.7 Attribution Lot 7 Plomberie Chauffage VMC – Entr. LASHERME DCM 2021-06-058</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 7 – Plomberie Chauffage VMC» à l'entreprise LASHERME sise 15 rue de la Fonderie 43000 Le Puy en Velay - pour un montant HT de 39 290.49 € ◆ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ◆ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à son exécution
<p>4.8 Attribution Lot 8 Electricité – Entr. Electricité Générale SABY DCM 2021-06-059</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Décide d'attribuer le marché de travaux « Lot 8 Electricité» à l'entreprise ELECTRICITE GENERALE SABY sise Le Kersonnier BP48 43120 Monistrol sur Loire - pour un montant HT de 27 178.35 € ◆ Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 ◆ Autorise le Maire à signer le présent marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout acte inhérent à son exécution
	<p>4.9 Attribution Lot 9 SSI - Entr. SABY Electricité Générale DCM 2021-06-060</p>

La séance est levée à 20H 52

Le Maire,
 Patricia GOUDARD

